

**Note à Madame la Ministre
Via Monsieur le Président du Comité de Direction**

Objet: Réponse à la note verte du 15 janvier 2019 KAB
Energie/MCM/AB/RL/out/10103

vosre avis du

Vous trouverez ci-après la réponse à la note verte que votre cabinet nous a adressée le 15 janvier 2019¹.

vosre référence

notre référence

E2/NM/AG/PA/MCP-

2019-000593

annexes

1

Cette note verte faisait suite à l'annonce d'Engie Electrabel quant à l'indisponibilité de Tihange 1, Doel 1 et Doel 2 durant l'hiver 2019-2020. Il nous y avait été demandé de constituer un groupe de travail avec Elia et la CREG afin d'analyser l'impact de ces indisponibilités sur la sécurité d'approvisionnement et sur le fonctionnement du marché.

¹ Les notes vertes suivantes complètent par leurs informations le contexte de la note verte du 15/1 :

- La note verte du 7/02/19 Cab Energie/MCM/CP/JCS/In10173/Out10194 nous transmettant une lettre de Kris Peeters à la Ministre confirmant la prise en compte par Elia d'une RS de 0MW d'après l'AM de janvier 2019 et indiquant un délai nécessaire pour lancer un tender en cas de révision de volume ;
- La note verte du 05/04/2019 Cab Energie/MCM/CP/JCS/In10506/Out10476 nous transmettant une lettre de renonciation de EDF luminus à la fermeture temporaire de l'unité d'Izegem ;
- La note verte du 05/04/2019 Cab Energie/MCM/CP/JCS/In10504/Out10475 nous transmettant une lettre de renonciation de EDF luminus à la fermeture temporaire de l'unité de Ham ;
- La note verte du 05/04/2019 Cab Energie/MCM/CP/JCS/In10505/Out10474 nous transmettant une lettre de renonciation de EDF luminus à la fermeture temporaire de l'unité TG3 à Angleur ;

Personne de contact: Pauline ANCIAUX
Direction générale Energie – ENERGY MONITORING & ELECTRICITY SYSTEM

Récapitulatif du contexte

Le 15 janvier 2019, suite aux conclusions de l'analyse probabiliste d'Elia et suite à notre avis concluant à un besoin en réserve stratégique nul, vous avez donné l'instruction par arrêté de ne pas constituer de réserve stratégique pour l'hiver 2019-2020.

Le 11 janvier 2019, Engie Electrabel vous faisait parvenir, par voie de courrier confidentiel, l'information selon laquelle des arrêts étaient prévus pour Tihange 1 jusqu'au 27 novembre 2019, pour Doel 1 jusqu'au 27 décembre 2019 et pour Doel 2 jusqu'au 20 décembre 2019. La probabilité que les arrêts simultanés de ces centrales soient prolongés et s'étendent sur 2020 n'était pas écartée. Le communiqué de presse d'Engie Electrabel datant du 28 janvier 2019 et annonçant une indisponibilité de 2000 MW pour l'hiver prochain confirma cette hypothèse.

Actions entreprises par le groupe de travail

Comme première action au sein de notre groupe de travail et en étroite collaboration avec le cabinet², Elia a recalculé à l'aide d'ANTARES le besoin en réserve stratégique en tenant compte de la situation d'indisponibilité nucléaire susmentionnée et du maintien sur le marché de Vilvoorde durant l'hiver 2019-2020. L'analyse d'Elia conclut à un besoin en réserve stratégique de 200MW pour une situation P95 d'un scénario « Low probability High Impact », soit un scénario faisant l'hypothèse d'une réduction de 3,6 GW de la capacité nucléaire française et d'une réduction de 3 GW de la capacité nucléaire belge (2 GW annoncés + 1GW anticipant l'arrêt non planifié d'une unité).

A la suite du partage de ces résultats en groupe de travail, deux courriers ont été envoyés la semaine du 25 mars 2019 par votre cabinet à Engie Electrabel et à EDF Luminus. L'objectif de ces courriers était d'une part, pour Engie Electrabel, de savoir dans quelle mesure il était possible de déplacer le planning de maintenance des unités afin d'assurer une disponibilité maximale du parc de production durant l'hiver 2019-2020, et d'autre part, dans la mesure où le planning de maintenance était inchangé, quelles allaient être, pour les deux acteurs, les actions qu'ils comptaient mettre en place afin d'assurer leurs engagements tant dans la perspective d'un hiver où 4 GW de capacité nucléaire seraient disponibles, que pour un hiver au cours duquel ces 4 GW ne seraient pas

² Réunions en présence du conseiller Ruben Laleman

entièrement disponibles pour l'approvisionnement du marché belge (cas d'un déclenchement supplémentaire fortuit).

Le 1^{er} avril 2019, EDF Luminus annonçait à travers un courrier qu'ils décidaient du retrait de plusieurs notifications de mise à l'arrêt temporaire (qui étaient soit exécutées, soit effectives au 1^{er} novembre 2019). Concrètement, les turbines à gaz TG31 et 32 d'Angleur (2 x 25 MW), la turbine à gaz d'Izegem (20 MW) et la turbine à gaz de la STEG d'Ham (39 MW) seront disponibles pour le marché pendant l'hiver 2019-2020. Ceci représente une capacité de production supplémentaire de 109 MW.

Dans une lettre du 10 avril 2019, Engie Electrabel répond à votre courrier, confirmant que le planning de maintenance des unités ne serait pas adapté et confirmant que leur portefeuille sera à l'équilibre pour l'hiver prochain.

Dans une lettre du 18 avril 2019, EDF Luminus répond à votre courrier, précisant que les tranches nucléaires touchées par des problèmes d'indisponibilité ne les impactent pas directement, étant donné qu'ils n'en sont pas propriétaires. Toutefois, ils mentionnent que si d'autres tranches nucléaires pour lesquelles ils sont copropriétaires venaient à être impactées, EDF Luminus aurait une position de fourniture non couverte, les obligeant à couvrir cette position via l'achat des volumes manquants sur le marché de gros à des prix plus élevés.

Le 29 avril 2019, suite aux informations communiquées par Engie Electrabel et EDF Luminus en réponse à votre courrier, vous adressez une lettre à Elia leur demandant de mettre à jour leur étude probabiliste de novembre 2018 sur le besoin en réserve stratégique pour l'hiver 2019-2020.

Le 20 mai 2019, Elia communique au cabinet ministériel et à la DG Energie du SPF Economie les résultats de son étude mise à jour. Cette mise à jour prend en compte, par rapport à l'étude du 29 novembre 2018 :

- le dernier calendrier connu des disponibilités nucléaires belges ;
- la capacité de production supplémentaire de 109 MW suite à la communication d'EDF Luminus sur le retrait de plusieurs notifications de mise à l'arrêt temporaire ;
- la capacité de production supplémentaire de 265 MW suite au maintien de Vilvoorde sur le marché.

Les résultats de l'analyse montrent que pour le scénario de référence, à savoir le scénario « Low probability, High Impact », le critère du LOLE_{Average} des 3h autorisées est respecté (2h50) tandis que le critère du LOLE₉₅ des 20h autorisées n'est pas respecté (30h). Pour que le critère du LOLE₉₅ soit respecté, Elia conclut à un besoin en réserve stratégique de 200 MW.

Avis de la DG Energie du SPF Economie

Premièrement, la DG Energie du SPF Economie attire l'attention de Madame la Ministre sur le fait que si une instruction de constitution de réserve stratégique, telle que prévue par l'article 7quater de la loi du 29 AVRIL 1999 relative à l'organisation du marché de l'électricité, ci-après la loi « électricité », permettant à Madame la Ministre de réviser le volume de réserve stratégique jusqu'au 1^{er} septembre 2019, devait être lancée, les délais prévus par l'article 7quinquies, §6 de la loi « électricité », offrant un délai de trois mois aux candidats à la réserve stratégique pour remettre leur offre, ne pourront pas être respectés. La loi ne prévoit pas d'autre procédure.

Deuxièmement, la DG Energie du SPF Economie attire l'attention de Madame la Ministre sur le fait qu'il n'existe pas, à l'heure actuelle, d'unité de production pouvant participer à un appel d'offres potentiel.

Troisièmement, la DG Energie du SPF Economie attire l'attention de Madame la Ministre sur le fait que le volume annoncé par Elia de 200 MW correspond en réalité à une fourchette comprise entre 101 et 200 MW étant donné la méthodologie de calcul utilisée par Elia (*the extra volume or margin is increased by 100 MW blocks until the legal criteria are met. 100 MW-block resolution is also used in adequacy analyses performed by other TSOs as well as in ENTSO-E analyses*).³

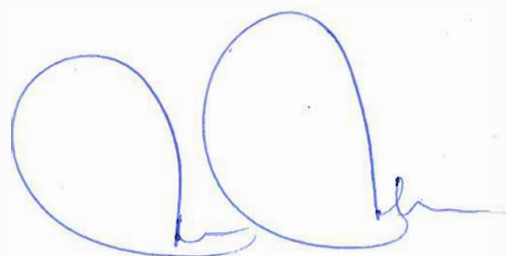
Quatrièmement, la DG Energie du SPF Economie attire l'attention de Madame la Ministre sur le fait que les acteurs de marché, tel qu'annoncé dans leur courrier (cf. ci-dessus), sont prêts à assurer l'équilibre de leur portefeuille afin d'éviter les pénalités de déséquilibre. La DG Energie du SPF Economie rappelle également qu'il a déjà été démontré par le passé (hiver 2018-2019) que le marché pouvait répondre, dans une certaine mesure, à une situation temporaire de manque de capacités de

³ Source : http://www.elia.be/~media/files/Elia/Products-and-services/Strategic-Reserve/2018/20181128_Adequacy-study.pdf, p. 42

production, notamment en mobilisant de la DSM⁴ et en manifestant son intérêt auprès d'Elia de mettre à disposition sa flexibilité⁵.

Au vu de ces éléments, la Direction générale de l'Energie estime qu'il n'y a pas lieu de constituer à ce jour de réserve stratégique pour la période hivernale 2019-2020.

Je vous prie d'accepter, Madame la Ministre, l'assurance de ma considération la plus distinguée



Nancy MAHIEU
Directeur général a.i.

⁴Source : <https://corporate.engie-electrabel.be/wp-content/uploads/2018/11/181113-cp-hiver-2018-13-novembre-2018-fr.pdf>, p.2

⁵ Source : <http://www.elia.be/~media/files/Elia/users-group/Working-Group-Balancing/Winter-1819-back-up-flexibility-Slides-for-WG-Bal-of-20181010-V2.pdf>, slide 2.